



1. EDITORIAL

Portée par la restructuration des Territoires en 2019 et à l'appui des nombreuses rencontres venues renforcer nos liens avec le Conseil Départemental, l'activité du service s'est brusquement trouvée figée à l'annonce du confinement de mars 2020. Au cours de ces deux mois et demi, l'activité est restée dense (82 mesures) en raison de l'extension de 34 mesures jusqu'au 31.05.20.

Le service a déployé de nouvelles modalités d'intervention et le lien avec les familles et les partenaires est resté constant. Les professionnels du service sont restés très mobilisés et ont su faire preuve de créativité et d'adaptation. Une ressource et une solidarité doublement salutaire face au départ à la retraite de Monsieur DUMEL (mars) et à l'absence de direction jusqu'au mois de mai 2020. La capacité du service à être autonome a été une plus-value certaine tout au long de cette année. La présence de Madame LOUTREL a permis un lien constant avec la Direction Générale.

A partir du 01.06.20, le service observe une baisse d'activité significative jusqu'à ce que les Territoires puissent retrouver un fonctionnement ordinaire. La régulation du flux des mesures a été complexe et nous n'avons pu éviter un engorgement du service en fin d'année.

Malgré une année 2020 particulièrement difficile, le service a accueilli deux nouvelles psychologues ainsi qu'une stagiaire EJE.

L'ACTIVITE

Colonne1	2017	2018	2019	2020
AGREMENT*	145	145	145	145
JOURNEES PREVISIONNELLES	26100	26100	26100	26100
JOURNEES REALISEES	20419	27823	26551	23571
ECARTS (en nombre)	-5681	1723	451	-2529
(en %)	-21,77%	6,60%	1,73%	-9,69%
EFFECTIF AU 31 DEC	66	102	68	87
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE	78,23%	106,60%	101,73%	90,31%
NBR DE BENEFICIAIRES SUIVIS DANS L'ANNEE	125	169	140	123

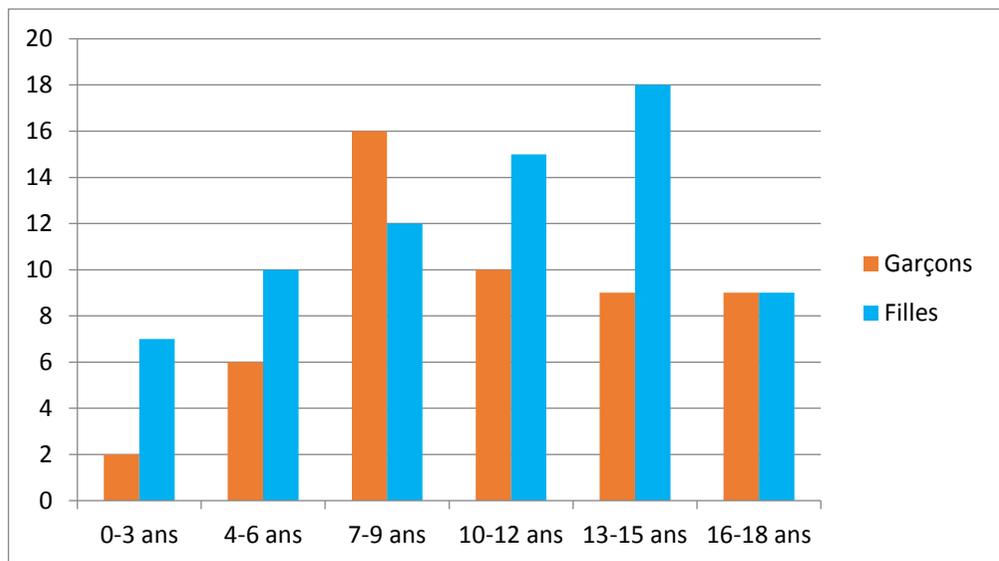
L'activité s'est trouvée en deçà de la file active ordinaire en raison d'une reprise très progressive des 18 Territoires de Solidarité à la sortie du confinement.

Si dès le mois de septembre, de nouvelles mesures ont pu être accueillies, la forte activité de cette fin d'année n'a pas permis de pallier à la sous-activité des mois de juin, juillet et août 2020.

Le second confinement du mois d'octobre a été moins impactant mais l'activité des Territoires s'est néanmoins ralentie quelques semaines.

Des échanges auprès de Monsieur HAUDIER (Responsable des Territoires de Solidarité), Madame ROTOLO-MEYER et Madame SCHMIDLIN (Chargées de mission), nous ont permis de faire remonter les besoins du service et d'agir au plus juste pour limiter au maximum le déficit de la facturation.

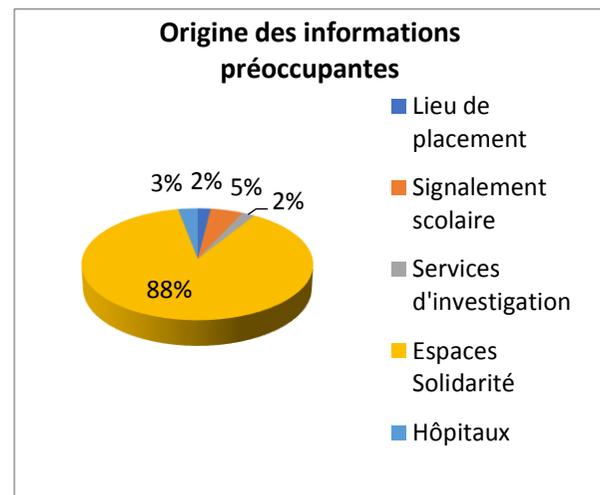
LES BENEFICIAIRES : AGE ET SEXE DES MINEURS



Déjà dès 2017, le pourcentage de filles adolescentes (13-15 ans) dépasse aujourd'hui de moitié la proportion des garçons. Il est également supérieur concernant la population pré-adolescente et est à l'équilibre pour les 16-18 ans. Le phénomène fait apparaître de nouvelles problématiques autour des passages à l'acte (scarifications, sexualité, tentatives de suicide, consommation d'alcool ou de produits illicites par exemple). C'est un enjeu fort du prochain plan de formation.

La population des jeunes enfants laisse également apparaître un pourcentage de filles plus élevé que l'an dernier. Les 0-3 ans se font plus présents dans les effectifs et donnent lieu à une réflexion nouvelle quant à la manière d'adapter l'investigation à ce jeune public ainsi qu'aux besoins des parents. La dimension partenariale et la montée en compétence de l'équipe sont au travail.

Origine du signalement :

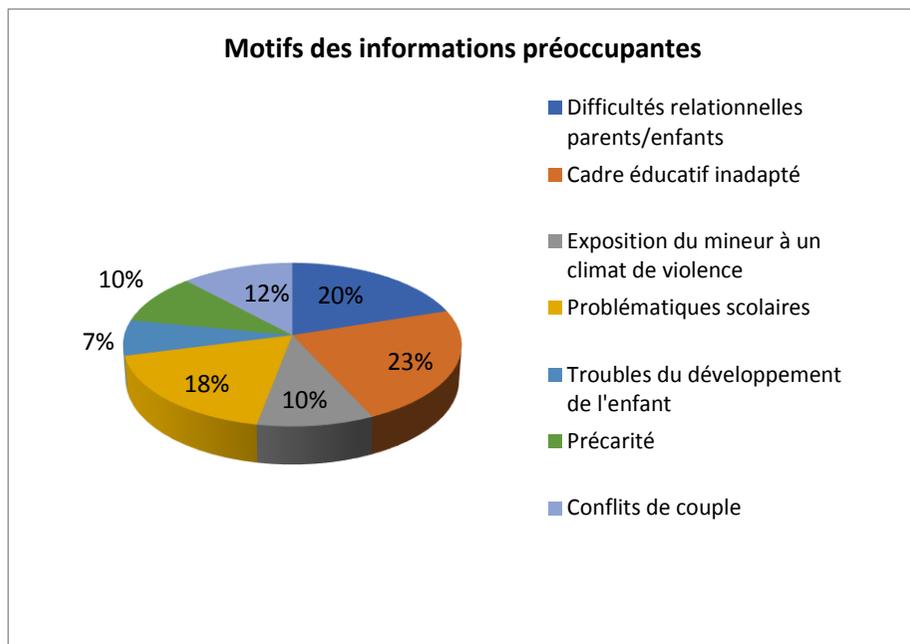


Les Territoires de Solidarité demeurent le principal vecteur de la mesure d'investigation.

Positionné à l'avant-poste des mesures de prévention, l'outil MIP est aujourd'hui considéré comme une plus-value à la suite d'un Rapport de Protection de l'Enfance et une aide à la décision certaine. La construction de la CEA génère toutefois quelques inquiétudes.

La diversité des autres partenaires est fidèle à l'année précédente. Nous observons une baisse sensible des demandes émanant du Service Social en Faveur des Elèves. La fermeture des établissements scolaires sur l'année 2020 tend à expliquer le phénomène.

Motifs des signalements :

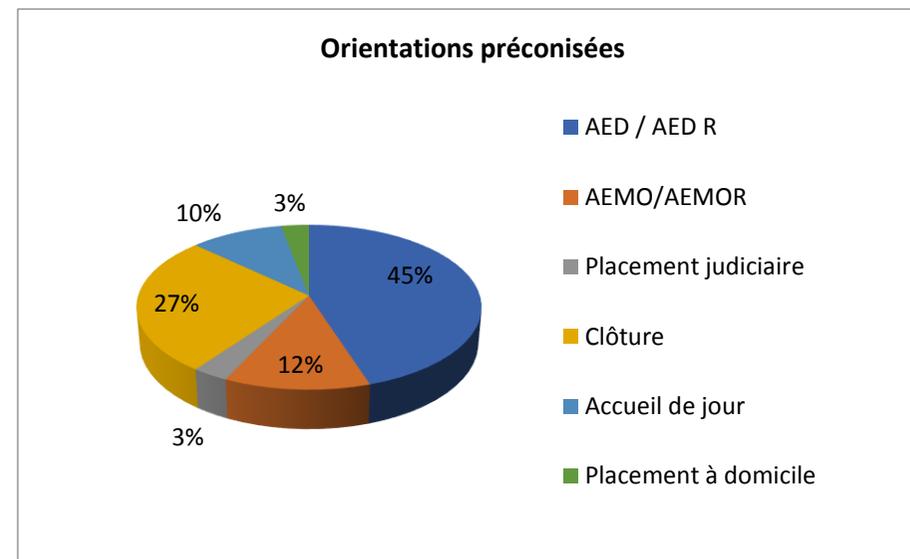


Le phénomène de *précarité* augmente d'année en année et la période de crise sanitaire est venue accentuer plus encore cette réalité déjà observée l'an dernier.

Si les *difficultés relationnelles parents/enfants* sont importantes, elles ne sont plus nécessairement à mettre en lien avec le passage adolescent. En effet, les conflits de couple et les violences intrafamiliales qui les accompagnent sont un fléau ! Les leviers de changement et les pistes d'accompagnement sont minces alors même que les enfants restent en grande souffrance.

A la croisée entre la médiation, l'éducatif, le thérapeutique et les compétences du Juge aux Affaires Familiales, ces situations demandent un travail d'envergure. Les résultats restent peu probants et découragent l'équipe au fil du temps. Nous attendons beaucoup de la Loi du 16.03.2016 devant favoriser les passerelles entre le Juge des Enfants et le Juge aux Affaires Familiales.

Situation des mineurs à la sortie :



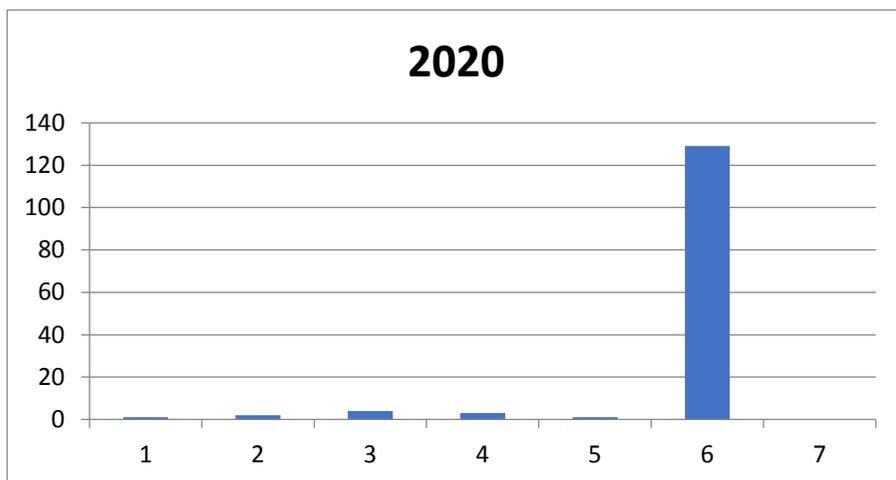
Malgré un contexte d'ensemble dégradé, les mesures ayant donné lieu à des clôtures sont en nette augmentation. Les mesures d'AED/R occupent encore une large part des orientations mais elles tendent à diminuer sensiblement au profit de l'intervention des éducateurs parentalité des Territoires.

Les orientations judiciaires (cumul : 38%) ont augmenté de 12% par rapport à l'an dernier (en lien avec les situations citées *supra*).

Les préconisations du service sont quasi-systématiquement suivies par les adjoints des Territoires et les magistrats. Toutefois la saturation de tous les dispositifs reste une vraie problématique à laquelle nous tentons de pallier en œuvrant en proximité avec les différents secteurs. La marge de manœuvre est ténue mais elle permet de béquiller, pour un temps, les familles les plus en besoin d'aide dans l'attente d'une mesure judiciaire ou administrative.

La saturation des services d'accueil de jour est un problème.

Durée des mesures terminées



7 mesures ont donné lieu à un arrêt anticipé à la faveur d'une orientation judiciaire (défaut de collaboration parentale, notion de danger patente, placements en urgence).

La quasi-totalité des autres situations a été menée jusqu'à leurs échéances.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1. Vie du service

Le projet autour des jeunes enfants se construit. La formation d'une salariée EJE (Ecole Cyrulnik) est aujourd'hui terminée et se voit compléter d'une formation supplémentaire (Echelle de Brazelton. Démarrage : printemps 2021).

La formation CAFDES du chef de service a donné lieu à une étude (territoire, besoins, partenaires) permettant d'étayer le projet. Cette alliance théorie-travail de recherche/pratique concourt à la construction d'un projet cohérent.

3.2. Travail avec les familles

Le delta entre « accord » et « adhésion » des détenteurs de l'autorité parentale se creuse. Le contexte sanitaire et ses conséquences sociales et financières sur les familles ne facilitent pas l'entrée en matière d'une investigation. Les préoccupations parentales sont souvent autres.

Les professionnels cherchent à donner du sens à l'investigation et à la rendre la plus *participative* possible. Le travail mené en ce sens est à saluer.

3.3. Focale sur la coordination de parcours des usagers

L'outil FRIP est aujourd'hui dans la pratique du service. Cela répond à la demande de cohérence des écrits en protection de l'enfance du Conseil Départemental. La coordination entre les Territoires, la CRIPS et le service reste à travailler.

3.4. Focale sur le partenariat

Le maillage partenarial reste dense mais n'a pu être travaillé comme les autres années. Les liens se sont opérés par plusieurs mails venant expliquer et anticiper le fonctionnement du service au cours des phases de confinement et de la reprise de l'activité. Ce travail de coordination et d'information s'est avéré précieux et a été salué par Monsieur HAUDIER et l'ensemble des Territoires.

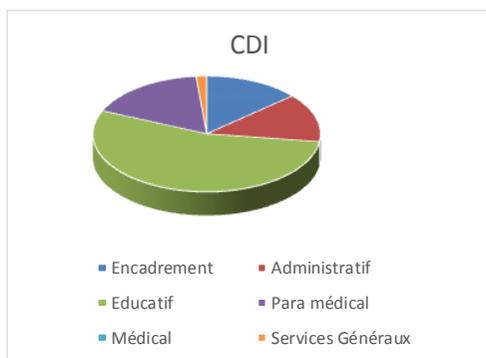
3.5. Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine de l'innovation

L'investigation autour des jeunes enfants (0-3 ans) se précise. Après la phase d'identification des besoins et une première amorce écrite du projet, le service souhaite consolider le projet en expérimentant cette investigation sur un Territoire. Une phase de formation reste à terminer en amont. L'ensemble de cette réflexion donnera lieu à un écrit à destination de la Direction Générale.

4. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2020

2018	2019	2020
8,61	7,61	7,61

Contrats	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	7,61	1,00	1,00	4,00	1,50		0,11



5. CONCLUSION

A bien des égards, les habitudes et les pratiques du service se sont trouvées bousculées face à la crise sanitaire. Le retour d'expérience a pu démontrer chez tout à chacun l'émergence de nouvelles pratiques et/ou de fragilités latentes. A un niveau managérial, ce retour d'expérience est donc précieux.

La dynamique d'équipe est impactée par les différentes phases de télétravail. Les temps de rencontres et d'échanges se font plus rares et l'outil « visio » ne permet pas nécessairement de maintenir une dynamique optimale.

Des sentiments de solitudes, des mouvements de replis et de fatigue sont observés. Ce sont des points d'attention dont il faut tenir compte dans le cadre des risques psycho-sociaux.

Autre difficulté : les vacances du poste de direction (départ en retraite, arrêts maladie). Elles ont suscité beaucoup d'interrogations et d'incertitudes au sein de l'équipe. Deux professionnelles (psychologues) ont été accueillies dans ce contexte difficile (départ successif de leurs prédécesseurs avant le confinement) leur demandant d'emblée une capacité d'adaptation certaine.

De fait, l'équipe a été fragilisée malgré les solidarités qui ont pu se jouer à l'interne. L'engagement des professionnel/les est resté constant.

Les perspectives pour 2021 sont donc nombreuses : consolider la dynamique d'équipe, finaliser le projet « 0-3 ans » et retrouver une dynamique partenariale en cohérence avec les besoins de l'équipe.